

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception	Dossier complet le :		Nº d'enregistrement			
30/03/2022	06/04/2022		f09322p0116			
	1. Intitulé du pr	ojel				
Construction d'une cale de mise à l'eau sur	la retenue de Serre-Ponçon	(commune de Rouss	et)			
2. Identification du	(ou des) mailre(s) d'ouvra	ge ou du (ou des) p	etitionnaire(s)			
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	Syndicat Mixte d'Aménage		pement de Serre-Ponçon			
Nom, prénom et qualité de la personne	Monsieur BERENGUEL Victor	or, Président				
habilitée à représenter la personne morale		- 87. re	Syndicat mixte ouvert			
RCS / SIRET 2 5 0 5 0 1 1	2 9 0 0 0 6 9	Forme juridique	Syndicat mixte ouvert			
Joigne	ez à votre demande l'ani	nexe obligatoire n	9°1			
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des sevils et critères ann	exé à l'article R. 122	2-2 du code de l'environnement et			
20 W 18 W	dimensionnement correspo	endant du projet				
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du pa (Préciser les éventuelles ru	rojet au regard des Ibriaues issues d'aut	seuils et critères de la catégorie tres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)			
9. Infrastructures portuaires, maritimes et	longueur : 220 m					
fluviales	largeur : 4 m					
b) Construction de ports et						
d'infrastructures portuaires, y compris de						
ports de pêche (projets non mentionnés						
à la colonne précédente).						
	4. Caractérisliques génér	rales du projet				
Doivent être annexées au présent forme	ulaire les pièces énoncées (à la rubrique 8.1 du	formulaire			
4.1 Nature du projet, y compris les éven						
Le projet prévoit l'aménagement d'une ca	le de mise à l'eau de 220 ml,	avec aires de retouri	nement amont et intermédiaire,			
permettant le mouillage des bateaux jusq	ju'à -20 m de marnage sur le	site nautique de Bois	s-Vieux (commune de Rousset).			

4.2 Objectifs du projet L'objectif principal du projet est de permettre l'accessibilité du plan d'eau de Serre-Ponçon toute l'année tant pour les services publics de secours que pour les plaisanciers et usagers de la retenue. Les travaux prévoient la construction d'une cale de mise à l'eau dont les caractéristiques retenues sont les suivantes : - longueur 220 m - largeur 4 m - permettant le mouillage jusqu'à -20 m de marnage (760 mNGF) - ayant une pente longitudinale de 4 % sur les premiers mètres, 5 % puis 11 % - ayant une aire intermédiaire
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Les travaux, prévus en période hivernale correspondant aux basses eaux du lac, pour une durée de 3,5 mois, s'organiseront en trois phases. La première sera dédiée aux travaux de démolition de la cale existante avec stockage provisoire des matériaux à réaliser, décapage et terrassement. La second phase concernera l'exécution des ouvrages en béton armé (dalles, longrines, etc.), la fourniture et la pose des enrochements et la réalisation de l'aire de retournement amont. La dernière phase s'attardera au nettoyage, au repli des installations et à la remise en état des voiries empruntés en phase chantier.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
En phase d'exploitation, la cale de mise à l'eau sera ouverte gratuitement au plaisancier sans restriction d'horaire.

La décision de l'autorité environner Sans objet 4.5 Dimensions et caractéristiques du	ndeurs caractéristiques	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'Implantation Commune de Rousset Site nautique de Bois-Vieux	Coordonnées géographiques¹ Pour les catégories 5° a), 6° a), 1 et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées: Commune de Rousset	
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairen différentes composantes de voi indiquez à quelle date il a été o	re projet et	ige existant? Oul X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF continentale de type 2 (identifiant national : 930020033)
En zone de montagne ?	X		Massif des Alpes
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Lac de Serre-Ponçon
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

D'un site Natura 2000 ? D'un site classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité ;	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
Dans un site inscrit?	X		हर्गात स्थाप कराव क्रिक्स क्रिक्स क्रिक्स कर क्रिक्स क्रिक्स विकास क्रिक्स (चित्र विकास विकास क्रिक्स विकास क
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	Site inscrit du lac de Serre-Ponçon (arrêté du 24 décembre 1969)
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		approuvé

Le projet	envisagé est-il <u>suscept</u> pléter le tableau suivar	<u>ible</u> d'	avoir l	es incidences notables suivantes ?
	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
Alliev nature			×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concemé par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concemé par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\times	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ²	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	X	

	T			
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population			X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	lfiées d	uu 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identif	lées a	u 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déc	rivez le	squeis	

né	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments) :						
	7. Auto-évaluation (facultatif)						
en	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet tasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi						
- h	travaux projetés seront conduits : ors d'eau (en période de basses eaux du lac) et n'auront aucun impact sur la qualité de la ressource en eau ou les milieux uatiques ;						
- ei	n période hivernale et n'auront pas d'impact avec la faune locale ;						
	n aval éloigné de tous sites de protection type N2000 ; ans l'emprise d'un port de plaisance déjà aménagé.						
Ęn	ce sens, la construction de la cale de mise à l'eau sur le site nautique de la baie Saint-Michel devrait être dispensée d'une aluation environnementale.						
	8. Annexes						
8.	1 Annexes obligatoires						
	Objet						
-							
1	non publié ;						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises						

	8. Annexes							
8.1 Annexes obligatoires								
Objet								
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X						
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;							
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X						
4	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;							
-	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.							

Veuillez com	8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent								
	Objet								
	9. Engagement et sig	nature							
Je certifie su	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
Fait à	Savines-le-Lac	le, 21 mars 2022							
Signature	TEI DE								

	2. 14	



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique					
Adresse					
Numéro	Extension Nom de la voie				
On the Breakel	D				
Code Postal	Localité Pays				
Tél	Fax				
Courriel	@				
Personne morale					
Adresse du si					
Numéro	Extensio Nom de la voie quai de la rue Royale				
	Capitainerie du lac				
Code postal	5 1 6 0 Localité Savines-le-Lac Pays France				
Tél	492443344 Fax				
Courriel	contact@smadesep.com				
Personne hat	bilitée à fournir des renseignements sur la présente demande				
Nom	PIANA Prénom Christophe				
Qualité	Directeur du S.M.A.D.E.S.E.P.				
Tél	492443346 Fax				
Courriel	direction@smadesep.com				

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage	